



**AVIS PUBLIC**

---

**ALIÉNATION DE BIENS**

À la population de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis est par les présentes donné, que conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autre que par enchère ou soumission publique :

| <b>Biens aliénés par la Ville</b>  | <b>Acquéreurs</b>      | <b>Prix<br/>(taxes incluses)</b> |
|--|------------------------|----------------------------------|
| Des immeubles connus et désignés comme étant les lots 4 677 260, 4 678 262, 4 678 497 à 4 678 502, 4 678 553 à 4 678 557, 4 678 559 à 4 678 561 et 4 976 932 à 4 976 935 | Horizon Pine Hill inc. | 329 200 \$                       |

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 18<sup>e</sup> jour janvier 2022.

Le greffier et directeur du Service juridique,

M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham le 18 janvier 2022 et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an 2022.

Signé :

M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service juridique